

## Marie Moret à Henri Buridant, 17 mars 1899

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-60

Collation2 p. (236v, 237r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 17 mars 1899, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :  
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/53573>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [17 mars 1899](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) – Familistère

### Description

Résumé Marie Moret informe Buridant de ce qu'elle demande par courrier à madame Louis : demander au successeur du peintre Losserand de repeindre de

couleur bois l'intérieur des deux fenêtres de la grande salle à manger ; nettoyage général de l'appartement comme les autres années, les rideaux notamment, avec l'aide, si besoin, de monsieur Pourrier ; attacher soigneusement les jalousies des fenêtres pour éviter qu'elles soient arrachées par un coup de vent. Marie Moret transmet à Buridant un mot d'Émilie Dallet à son intention.

## Mots-clés

[Économie domestique](#), [Habitations](#)

Personnes citées

- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Losserand \[monsieur\]](#)
- [Louis, Eugénie \(1867-\)](#)
- [Pourrier \[monsieur\]](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

---

332

Vimus 19 mars 1899

Nous doré trahidants

Je vous confirme me celle du 10<sup>me</sup>.  
L'objet de la présente est de nous  
louer une chambre dans que je demande  
à Madame Louis par a courrier.

Je le prie de voir le meublement de  
M. Lassereau, lequel est de l'intérieur  
avec lui pour faire repandre le feu  
pendant de la grande salle à manger,  
(la couleur bois) à l'intérieur seulement.  
Pas autre chose pour l'autant. Je essaie  
à mon retour pour le reste.

Pour le nettoyage général, ridement, etc  
elle fera comme les autres années.  
Sesaventz dans le mesure où elle le  
jugera bon à l'aide de M. Paudreux,  
s'il y a lieu.

Je lui recommande bien de tenir  
soigneusement attachés par le bas, ces  
jalousies qui on peut jager à propos  
de descendre dans le salon etc -- afin

que les coups de vent brusques et fréquents  
en Mars et avril de l'annéet que  
les arracher la nuit . . . Elles ont  
besoin d'autant plus de renouvellement  
qu'elles sont usées .

Je ne vois rien autre à nous dire  
pour l'instant , si ce n'est que Madame  
Dallet joint à la gravure une note  
pour vous .

Tout le famille espérait à vous  
et aux personnes habillées pour  
meilleur tenuoir

Cordialement

M. Gadin)